



LES DECHETS DE CUISINE ou « BIODECHETS »

À partir de maintenant, les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, os...) doivent être déposés en sac orange. Une fois remplis et bien fermés, ces sacs doivent être jetés dans le bac d'ordures ménagères, avec les autres sacs poubelle.

Pour les récupérer, il vous suffit de vous présenter à la mairie à partir du 15 novembre 2023 aux horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et mercredi de 9h - 12h

Mardi, jeudi et vendredi de 9h - 12h / 14h – 17h

L'ensemble sacs orange + bio-seau sera remis contre signature.